

UCP : Un an après le lancement de la licence professionnelle intégrée, « formation sur-mesure »

Cergy - Publié le vendredi 25 mars 2016 à 11 h 25 - Actualité n° 65466 - Imprimé par ab. n° 13929

« Au bout d'un an d'existence, on note une nette évolution dans la maturité des étudiants, dans leur capacité à exprimer un besoin, à vendre un projet, à prendre en main leur avenir, notamment grâce à leur découverte de la vie en entreprise », déclare Arnaud des Abbayes, responsable de la Licence professionnelle intégrée Banque, assurance, finance, proposée par l'Université Cergy-Pontoise, à News Tank, le 22/03/2016.

Lancée en janvier 2015, la LPI n'est ni une licence, générale ou professionnelle, ni un BTS ou DUT. « C'est une formation créée sur mesure, à la fois pour permettre à des étudiants en L1 de se réorienter vers un cursus avec une approche concrète, par projet et en alternance, et former de futurs conseillers de clientèle de particuliers multicanal pour les entreprises du secteur banque-assurances qui en exprimaient le besoin », ajoute Arnaud des Abbayes.

Le budget de la formation est pris en charge par les fonds issus de l'alternance pour les L2 et L3 : « pour financer la L1, la formation s'appuie sur les fonds de l'université, notamment pour l'emploi d'enseignants-chercheurs, les locaux, les personnels administratifs, mais aussi des subventions d'entreprises et la fondation de l'UCP. »

Un modèle « inhabituel pour l'université »

Un an après la mise en place de la LPI, Arnaud des Abbayes, fait un bilan positif de cette formation. Ainsi sur les 24 étudiants de la première promotion ayant démarré en janvier 2015, la grande majorité a validé la première année, passant en L2, « même si cinq n'ont finalement pas trouvé d'entreprise pour effectuer leur alternance et qu'un n'a pas été au bout de sa période d'essai en entreprise ».

Pour cela, la formation repose sur un « modèle assez inhabituel pour l'université » :

- « une pédagogie basée sur les cas pratiques, l'idée étant de les sortir du tout-académique qui ne leur convient pas forcément ;
- une large place donnée à l'apprentissage de la culture générale, en leur apprenant à lire la presse et à être curieux ;
- le contrôle continu pour les mettre en confiance mais aussi les obliger à travailler régulièrement ;
 - la présence obligatoire aux cours et plus globalement un suivi rapproché des étudiants ;
 - l'apprentissage à partir de la L2 ».

Pour Arnaud des Abbayes, ce modèle est reproductible et peut s'adapter à d'autres secteurs professionnels :

- « Je l'imagine bien fonctionner dans le secteur informatique pour former des techniciens, dans le secteur du multicanal pour des webmasters spécialisés, ou pourquoi pas en Droit, pour des métiers dans le notariat ou l'immobilier. Il faut juste s'assurer que le secteur a un besoin et des débouchés professionnels, et la possibilité de proposer de l'alternance. »

Offrir un parcours de réussite après un premier échec

Les trois-quarts des étudiants de la LPI proviennent des filières Eco-Gestion ou Droit, et pour certains de Lettres et Sciences. Parmi eux, se trouvent des étudiants issus de bacs technologiques et professionnels : « Et tous sont passés en deuxième année du programme, ce qui est rarement le cas à l'université ».

Si certains étudiants sont d'anciens candidats malheureux à des BTS Banque, « qui sautent sur l'occasion », tous n'avaient pas une vocation pour le secteur bancaire avant de commencer. « Lorsque nous faisons le tour des amphis pour promouvoir le dispositif, certains sont séduits d'abord par l'aspect concret des études, et par le fait qu'au bout de trois ans, ils sont sûrs d'obtenir un emploi ».

Les étudiants font l'objet d'une sélection, avec un taux de sélectivité d'un pour quatre candidats. Pour la seconde promotion, 19 ont été retenus :

- « Ils sont pris après examen du dossier, entretien de motivation, dictée et tests psycho-techniques. La banque-assurance est une filière exigeante, et les entreprises partenaires le sont particulièrement ».

Afin de diversifier encore les profils, Arnaud des Abbayes envisage pour 2017 d'ouvrir le recrutement en L3 à des diplômés de BTS Banque de niveau équivalent.

Un partenariat fort avec le secteur professionnel

Autre particularité de la LPI : la forte implication des entreprises bancaires partenaires.

- « Nous avons élaboré le programme de la LPI à partir de leurs besoins, en termes de profils souhaités et de compétences à acquérir. Ce qui nous différencie des formations de type BTS ou DUT c'est justement que nous n'arrivons pas avec un programme tout-fait, mais du sur-mesure.
- Si l'université est évidemment à l'origine du dispositif et partie prenante grâce aux outils qu'elle met à notre disposition - locaux, enseignants-chercheurs, personnels administratifs - et valide le programme, mon client principal ce sont les établissements bancaires. »

Le responsable du programme admet passer une partie importante de son service à « rencontrer les entreprises partenaires, ou en chercher de nouvelles ». Il s'appuie par ailleurs sur le service ressources et développement de l'UCP.

L'objectif reste l'insertion professionnelle des étudiants au bout des trois ans de formation.

- « Il n'y a pas de passerelle organisée vers un master, car l'idée est qu'ils intègrent tout de suite le marché de l'emploi. C'est une demande des banques qui ont investi deux ans dans la formation d'un jeune en alternance. Ce qui n'empêche pas qu'ils retournent plus tard à l'université pour obtenir un master dans le cadre de la formation continue. »

Université de Cergy-Pontoise



15000 étudiants

1038 enseignants

François Germinet, Président

Début mandat : 21/03/2012

Fin mandat : 20/03/2016

L'université de Cergy-Pontoise a été créée en 1991 dans le cadre des universités nouvelles à partir de fondations universitaires plus anciennes.

Université de Cergy-Pontoise

33 Boulevard du Port

95011 Cergy pontoise Cedex - FRANCE



Fiche n° 1493, créée le 19/02/14 à 11:42